

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU VENDREDI 26 MARS 2021

PRESENTS

Enseignants

madame Moulard
madame Dresen
madame Chappoux
monsieur Le Goff

Représentants des municipalités

madame Martin
madame Barrière
madame Déchamps

DDEN

madame Chastrusse
monsieur Chastrusse

Délégués des parents d'élèves

monsieur Coué
madame Doisy
monsieur Marbot
madame Salles

(**en gras personnes en présentiel**, les autres à distance)

BILAN PROVISOIRE DES COOPERATIVES SCOLAIRES

(Voir feuille jointe)

Très peu de rentrées et de sorties d'argent depuis une année compte tenu de la situation sanitaire empêchant toutes sorties, rencontres et événements.

Aucune cotisation auprès des parents n'a été demandée cette année.

ACTIVITES PROPOSEES PAR L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES

Le loto organisé chaque année par l'association des parents d'élèves n'a pas pu se dérouler cette année.

Une kermesse serait proposée en fin d'année si les conditions le permettent alors.

RENCONTRES SPORTIVES

Les rencontres sportives sont actuellement suspendues y compris les sorties au gymnase de Beaulieu cependant la classe maternelle de madame Dresen a pu organiser une séance de gymnastique encadrée par l'équipe de l'USEP au sein de l'école mardi 23 mars après-midi. Au programme 4 ateliers : barres asymétriques ; barres parallèles ; roulades et sauts en trampoline.

BENEVOLAT ACTIVITE NATATION

L'activité natation est normalement prévue pour les élèves des cycles 2 et 3 au mois de juin à la piscine d'Altilac/Beaulieu

2 parents ont passé l'agrément piscine cette année, d'autres parents qui ont déjà l'agrément sont toujours volontaires pour accompagner les élèves. Cependant les règles sanitaires seront strictes (non brassage des classes, nettoyage après chaque passage) et entraîneront de fait une priorisation des effectifs, à priori le cycle 2.

RYTHMES SCOLAIRES A LA RENTREE 2021

Les rythmes sont soumis à un vote pour avis concernant le maintien de l'organisation actuelle, à savoir 8 demi-journées de classe réparties sur 4 jours. Pour rappel la règle usuelle est de 9 demi-journées de classe réparties sur 5 jours.

Les représentants des parents d'élèves ont fait passer, à titre consultatif, un sondage auprès des 57 familles du RPI : 92% se sont prononcées pour le maintien de la semaine à 4 jours et 5,9% pour le retour à la semaine de 9 demi-journées réparties sur 5 jours (voir résultats du sondage joint).

Résultats du vote du conseil d'école : sur 13 votants, 13 se prononcent pour le maintien de la semaine de 8 demi-journées réparties sur 4 jours (situation actuelle).Par ailleurs les conseils municipaux des communes du RPI s'étaient déjà prononcés chacun pour la prorogation de la semaine à 4 jours. Désormais il revient aux services de l'Education Nationale de valider les décisions des conseils municipaux et du conseil d'école.

TRAVAUX-AMENAGEMENTS-SECURITE

A Nonards, afin de remplacer le prunus sur le côté de l'école, un nouvel arbre (un mûrier platane) a été planté. Une allée a été réalisée pour accéder du portail (à l'arrière de l'école) aux classes.

QUESTION DIVERSES

Des parents d'élèves soulignent que le nouvel accès à l'école de Nonards par l'arrière nécessitant d'emprunter un passage en castine est salissant. Madame Chappoux , directrice de l'école ,le confirme mais rappelle que , la sécurité des élèves passant avant tout, cet accès a été privilégié par rapport à celui donnant directement sur la route.

Photographies de classe : le remplaçant de monsieur Amelot, parti à la retraite, viendra le 27 avril matin à Puy d'Arnac et l'après-midi à Nonards. Le photographe réalisera les photographies individuelles et les photos de groupe seront ensuite reconstituées par montage.

Pour le moment aucune information sur la possibilité de la visite du collège pour les élèves de CM2.

Monsieur et madame Chastrusse (DDEN) annoncent leur remplacement pour la rentrée prochaine : Monsieur Cauvin remplacera monsieur Chastrusse à Puy d'Arnac et monsieur Bourdet remplacera madame Chastrusse pour l'école de Nonards.

La secrétaire de séance
Cécile DRESEN



Les présidents de séance
Valérie CHAPPOUX, Yann LE GOFF



Bilan provisoire 2020/2021
Association sportive scolaire de l'école de Nonards

Solde à la rentrée : 3 734,36€

Entrées :

Cotisations parents : 0€

Loto (APE) : 0€

Subvention commune de Nonards : 730€

Remboursement USEP (adhésion école de Puy d'Arnac) : 197,25€

TOTAL : 4 661,61€

Sorties :

Cotisation PEP : 42€

Cotisation USEP(école de Nonards et de Puy d'Arnac) : 433,45€

Cotisation MAE établissement : 81.22€

Tombola USEP : 63 €

Abonnement livres Bayard : 72€

Abonnement école des loisirs : 81€

Abonnement Petit quotidien : 59€

Agendas (facturés au collège de Beaulieu) : 96€

Frais tenue de compte : 6€

TOTAL : 933,67€

	A	B	C	D	E
1	ECOLE DE PUY D'ARNAC	Débit	Crédit	Solde débiteur	Solde créditeur
2	Solde au 1er septembre 2020				4780,16€
3	Don		80,00€		
4	Cotisations au profit de l'association USEP de l'école		0,00€		
5	Versements mairie de PUY D'ARNAC		630,00€		
6	Total des crédits		710,00€		5490,16€
7	Cinémas		0,00€		
8	USEP (affiliation/licences)		197,25€		
9	Editions La classe		0,00€		
10	Versement à l'association : PEP 19		34,00€		
11	Assurance école MAE		81,81€		
12	Souscription USEP		57,00€		
13	Souscription PEP		39,00€		
14	Achat CD, livres, jeux, matériel de motricité ...		0,00€		
15	Divers (goûters, photos, frais bancaires ...)		77,50€		
16	Total des débits		486,56		
17	Solde au 26 mars 2021				5003,60€
18					
19					
20					
21					
22					
23					
24					
25					
26					